

# LES MULTIPLES FACETTES DES MARAIS

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	<b>Les multiples facettes des marais</b>
En bref	Découvrir les zones humides, ces milieux naturels d'exception dans les paysages marécageux du Col des Mosses et de la Lécherette.
Descriptif de l'activité	Les zones humides ont longtemps été considérées comme des zones de peu de valeurs, gênant les activités humaines. Elles sont pourtant indispensables à notre société et abritent une faune et une flore rare. Filles des glaciers, elles rassemblent dans leur sol des milliers d'années d'archives et livrent des informations précieuses sur notre passé. Avec la biologiste Noémie Evéquo, partir à la découverte des multiples facettes de ces milieux naturels d'exception.
Dates	<b>Dimanche 19 juillet 2026</b>
Horaire	9h30 – 15h00
Lieux du rendez-vous	Les Mosses, arrêt de bus <i>Les Mosses, L'Arsaz</i>
Lieux de l'activité	Plateau de Pra Cornet
Programme indicatif	09h35 : Départ de la randonnée depuis Les Mosses La randonnée est ponctuée de pauses et d'animations, avec un arrêt pique-nique prévu. 15h00 : retour au col des Mosses et fin de la sortie.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pique-nique et boisson</b></li> <li>● Bonnes chaussures</li> <li>● Habits adaptés à la météo</li> <li>● Protection solaire</li> </ul>
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 14 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 5 personnes – maximum 12 personnes

## TRANSPORTS ET ACCÈS

### Accès voiture et transports publics

Rendez-vous à l'arrêt de bus Les Mosses, L'Arsaz. Parking sur place.

### Horaires des transports publics

#### Aller

Château-d'Œx – Les Mosses 09h05 – 09h33

Aigle – Les Mosses 08h29 – 09h19

#### Retour

Les Mosses – Château-d'Œx 15h19 – 15h49

Les Mosses – Aigle 15h33 – 16h28

**Attention :** les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

### Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) – 026 924 23 33

## TARIFS

### Tarif de base

Dès 14 ans : gratuit

### Pique-nique

*À remplir uniquement si la commande d'un pique-nique fait sens dans le cadre de l'offre*

En option : CHF 15.00

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- 80g de Gruyère AOP\* ou L'Etivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

\*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

### Inscription

Inscription obligatoire : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch)

+41 (0)26 924 23 33

### Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

### Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

## Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

[www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente)



## Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.